

Le parti de Boni Yayi dénonce une manœuvre politique et appelle à un audit des dossiers à la CENA

TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION PALABRE AU QUOTIDIEN SUR PLAYSTORE POUR VOUS INFORMER

Palabre

au quotidien

1500 f cfa

Journal béninois d'informations générales, d'analyses et de publicités
Récépissé N° 389-19 / HAAC/PT/CLC/SG/SGA/DAJDC/SDC/SCS du 17 juin 2019
N°ISSN : 1840-8427 dépôt légal N°9593 du 04/09/2017
Bibliothèque nationale du Bénin, 3ème trimestre.
Edité par Palabre Communication et Marketing
Email: courriel@palabreauquotidien.com / www.palabreauquotidien.bj
Parution N°366 DU MERCREDI 12 NOVEMBRE 2025

«La presse autrement»



ASSEMBLÉE NATIONALE

Page 3

La révision de la Constitution entre en scène ce vendredi

Une étape cruciale s'annonce pour le cadre institutionnel du Bénin. La proposition de loi portant révision de la Constitution sera soumise à la plénière de l'Assemblée nationale ce vendredi 14 novembre 2025. Déposée récemment par les députés Aké Natondé et Assan Seïbou, cette initiative vise à modifier la loi n°90-32 du 11 décembre 1990, déjà révisée en 2019. Le texte a été transmis à la Commission des lois, qui l'a déclaré recevable à l'unanimité des députés présents....

RENTREE 2025-2026 DU THINK TANK REDA

La synergie des compétences au service du développement du Bénin



COOPÉRATION SINO-BÉNINOISE

La Chine renforce la HAAC avec un important lot de matériels informatiques

Lisez tous nos articles sur le site internet : www.palabreauquotidien.bj / Ou écrivez nous via l'adresse E-mail : courriel@palabreauquotidien.bj

ELECTRO & INFO

Maintenance et réseau informatique

- Maintenance, réparation et installation de vos ordinateurs portatifs et bureautiques
- Nous assurons la mise en réseau de votre pack informatique
- Installation de toutes sortes de sécurités électroniques et manuelles
- Caméras vidéo-surveillance (maison, boutique et autres biens)
- Gâche électrique (control d'accès de toutes portes ou portails)
- Lecteur biométrie plus option (control automatique de l'arrivée et sortie de vos employés)

- Alarme maison plus options
- Alarme véhicule
- File de fer barbelé plus options

Electronique général

- Réparation de toutes sortes de cartes mères :
- Ordinateur, Poste téléviseur, Serveur, onduleur, Imprimante, Copieur et autres...
 - Une parfaite maitrise des cartes mères des pompes des stations pétrolières
 - Une réparation parfaite et avec une garantie de vos vidéos projecteurs

Mécanographie

Nous assurons la maintenance et la réparation

de vos imprimantes et copieurs

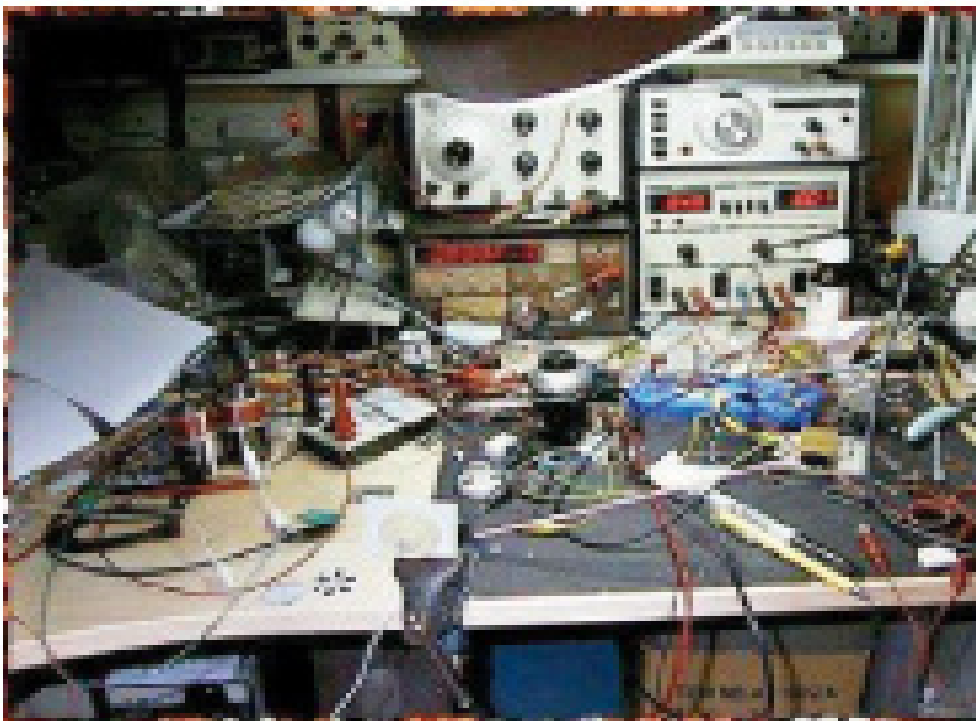
Audio visuel

- Nous vous assurons la couverture médiatique de vos activités et la publication dans les journaux de référence et passage sur tv
- Nous sommes disponibles pour vous conseiller dans le choix de vos équipements médiatiques.

Contact

+229 96170438

Email ; electroinfo377@gmail.com



Palabre
au quotidien

Journal béninois d'informations générales, d'analyses et de publicités
Récépissé N° 389-19 /HAAC/PT/CLC/SG/SGA/DAJDC/SDC/SCS du 17 juin
2019 . N°ISSN : 1840-8427 dépôt légal N°9593 du 04/09/2017,
Bibliothèque nationale du Bénin, 3ème trimestre
Edité par Palabre Communication et Marketing
Email : cadjikpa@gmail.com. **Contact : 97 04 09 85**

DIRECTEUR GÉNÉRALE ET DE PUBLICATION

Claude Dieu-donné ADJIKPA

RÉDACTEUR EN CHÊF

Jules Faustin DOBOGAN

RÉDACTION

Faustin DOBOGAN

Pierre HOUENOU

TIRAGE

1000 exemplaires

SIÈGE SOCIAL

Womey-centre, en face du bar restaurant Kébao Drink cityI

MPRIMERIE

Junior Sarl

ASSEMBLÉE NATIONALE

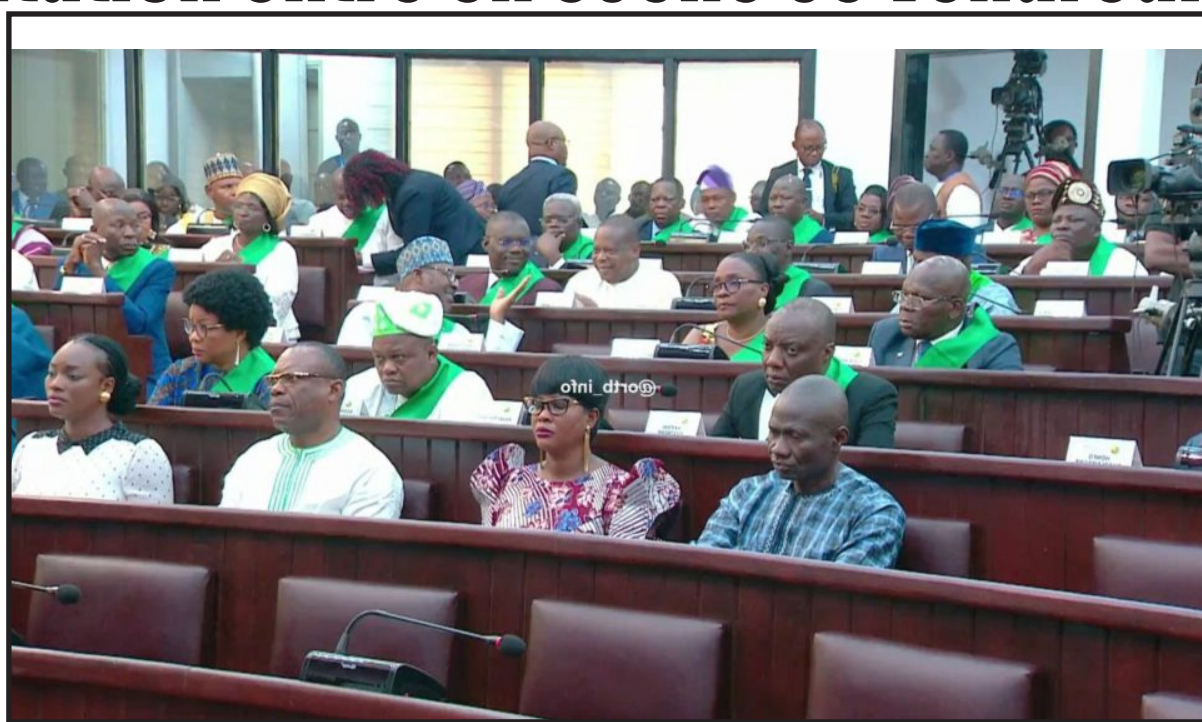
La révision de la Constitution entre en scène ce vendredi

Une étape cruciale s'annonce pour le cadre institutionnel du Bénin. La proposition de loi portant révision de la Constitution sera soumise à la plénière de l'Assemblée nationale ce vendredi 14 novembre 2025. Déposée récemment par les députés Aké Natondé et Assan Seïbou, cette initiative vise à modifier la loi n°90-32 du 11 décembre 1990, déjà révisée en 2019. Le texte a été transmis à la Commission des lois, qui l'a déclaré recevable à l'unanimité des députés présents.

Parmi les principales innovations contenues dans la proposition

figurent :

la création d'un Sénat, nouvelle chambre du Parlement ;
la réorganisation du calendrier électoral ainsi que des modalités d'éligibilité des listes.
La séance plénière de ce vendredi devra statuer sur l'ouverture officielle de l'examen en séance publique, une étape décisive avant le débat article par article et l'adoption éventuelle du texte. Pour de nombreux observateurs, l'enjeu dépasse une simple retouche juridique : il s'agit d'un réaménagement institutionnel majeur, susceptible de redéfinir la structure du pouvoir législatif et le



fonctionnement démocratique du pays. Certains acteurs politiques appellent déjà à la vigilance et au débat inclusif, afin que cette révision, si elle

aboutit, reflète la volonté du peuple béninois. Pour le citoyen lambda, cette plénière du 14 novembre marque le véritable démarrage du débat poli-

tique et constitutionnel de la fin d'année. Une échéance qui pourrait, une fois encore, façonner durablement l'histoire institutionnelle du Bénin.

COOPÉRATION SINO-BÉNINOISE

La Chine renforce la HAAC avec un important lot de matériels informatiques

La coopération entre la République populaire de Chine et la République du Bénin continue de se renforcer. Ce mardi 11 novembre 2025, la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) a reçu un don conséquent de matériels informatiques, remis par S.E.M. Zhang Wei, Ambassadeur de Chine près le Bénin, afin de soutenir l'efficacité de l'institution dans sa mission de régulation des médias. La cérémonie officielle

de remise s'est déroulée au siège de la HAAC à Cotonou, en présence du Président de l'institution, M. Édouard Cocou Loko, de l'Ambassadeur Zhang Wei, des conseillers et du personnel de la HAAC. Composé de dix ordinateurs de bureau, cinq copieurs, six imprimantes et six disques durs externes, ce lot de matériels vient renforcer la modernisation des équipements techniques de l'institution, essentielle pour le suivi et la régulation des médias sur



l'ensemble du territoire national. Dans son allocution,

l'Ambassadeur Zhang Wei a salué le rôle central de la HAAC dans la préservation de la liberté de la presse et le respect de la déontologie journalistique : « La HAAC joue un rôle important dans la promotion des échanges et de la coopération entre les médias chinois et béninois. Ce don vise à accompagner ses efforts de modernisation et de transformation numérique afin qu'elle contribue davantage au développement du Bénin », a-t-il déclaré.

Pour sa part, le Président Édouard Cocou Loko a exprimé sa gratitude et annoncé la répartition du matériel à l'échelle nationale : « Excellence Monsieur l'Ambassadeur, votre geste est vraiment le bienvenu, très amical et utile. Cela dénote des bonnes relations qu'il y a entre la Chine et le Bénin. L'essentiel n'est pas de donner, mais de savoir donner ce dont l'ami a besoin. Au nom de la HAAC, je vous dis merci. Ce soir, la moitié de tout ce matériel ira à l'intérieur du pays dans les directions régionales pour plus d'efficacité ». Ce geste témoigne de la bonne santé des relations sino-béninoises dans le secteur de la régulation des médias et confirme l'engagement de la Chine à soutenir la modernisation et le renforcement des capacités de la HAAC, pour un cadre média-tique béninois toujours plus performant.

A.E



RENTÉE 2025-2026 DU THINK TANK REDA

La synergie des compétences au service du développement du Bénin

Le Réseau Élités et Développement en Afrique (REDA) a lancé, ce lundi 10 novembre 2025 à l'hôtel Nobila de Cotonou, sa rentrée intellectuelle 2025-2026, placée sous le thème : « Synergie pour l'Avenir : unir les compétences autour des défis du Bénin ». Une rencontre d'envergure nationale qui a réuni universitaires, experts, décideurs publics, élus locaux et acteurs du secteur privé autour d'une même conviction : le développement du Bénin passe par la mise en commun des talents, la rigueur et la responsabilité collective.

Un lancement placé sous le parrainage du ministre d'État Romuald Wadagni

L'événement s'est ouvert sous l'égide du ministre d'État chargé de l'Économie et des Finances, Romuald Wadagni, représenté pour la circonstance par M. Macaire Agbantè. Dans son allocution de lancement, ce dernier a salué la pertinence des réflexions menées par le REDA et leur contribution au développement national. Selon lui, « les réflexions du REDA vont contribuer davantage et à coup sûr, à l'amélioration de ce qui se fait pour que la dynamique se poursuive ». Transmettant le message du parrain, M. Agbantè a assuré que les recommandations

du réseau seront prises en compte dans la formulation des politiques publiques et des stratégies de développement.

L'agriculture au cœur des échanges

L'un des temps forts de cette rentrée fut l'intervention du Docteur Ludovic, membre du collège d'experts du REDA, sur le thème de l'agriculture et de la sécurité alimentaire. Pour lui, « l'agriculture demeure le pilier du développement national ». S'il salue les réformes et progrès réalisés par le gouvernement, il invite à aller plus loin sur plusieurs plans : la mécanisation, l'accès aux intrants, le financement agricole et la valorisation des produits locaux.

Le REDA propose ainsi six axes stratégiques d'action :

1. L'éducation et la formation agricole ;
2. L'innovation verte et technologique ;
3. Le financement adapté et les partenariats durables ;
4. La mécanisation agricole ;
5. La transformation et la valeur ajoutée locale ;
6. La gouvernance et la gestion durable des ressources.

Gaston Dossouhoui : « Vous faites la haute politique »

Le ministre de l'Agriculture, Gaston Dossouhoui,



présent à la cérémonie, a quant à lui livré un message fort d'encouragement.

Il a salué les efforts du REDA et reconnu la pertinence du thème de la synergie. « Vous faites la haute politique », a-t-il lancé, insistant sur le rôle déterminant des intellectuels et des experts dans la consolidation des acquis du développement.

Le ministre a rappelé les efforts du gouvernement dans la modernisation du secteur agricole, avant d'appeler à un renforce-

ment du dialogue entre les milieux de la recherche, de la réflexion et de la décision publique : « Il faut se connaître pour mieux se développer ».

Serge Batonon appelle à la convergence des talents. Le président du REDA, Serge Batonon, a prononcé un discours mobilisateur, appelant les élites béninoises et africaines à transformer leurs compétences individuelles en une force collective. « Le temps est venu de transformer nos talents éparés en une puissance collective », a-t-il déclaré. Pour lui, l'Afrique n'a pas besoin de recommencer son histoire, mais de coordonner ses énergies. Il a ainsi défini la méthode REDA autour de quatre leviers essentiels : Éducation, Emploi, Agriculture et Énergie, en vue de bâtir une croissance inclusive et durable.

« L'avenir n'attend pas. C'est maintenant, ensemble, que nous devons agir », a-t-il conclu, en appelant à une responsabilité partagée et à une foi renouvelée dans les capacités du Bénin.

Les voix du terrain : l'admiration du maire de Savè

Parmi les invités de marque, Oba Chabi Denis, maire de Savè, a exprimé son admiration pour la profondeur des réflexions menées par le Think Tank. « Je suis sidéré par ce que j'ai entendu ici. Du thème aux thématiques abordées, tout respire la vision et la méthode », a-t-il confié.

Et d'ajouter : « Lorsqu'une seule personne rêve, c'est un rêve. Mais lorsque plusieurs personnes rêvent ensemble, cela devient une réalité. »

Une vision partagée : éthique, dignité et responsabilité

Dans la même veine, Gisèle Victoire Hounsounou, membre du réseau et cheffe d'arrondissement de Vakon à Akpro-Misséré, a rappelé les fondements de l'action du REDA : éthique, responsabilité et dignité partagée. Elle a invité les participants à cultiver l'écoute et la concertation comme bases de tout changement durable : « Le déclencheur du changement, c'est avant tout la méthode de l'écoute. »

Le REDA, une intelligence collective en marche

La rentrée 2025-2026 du REDA consacre une nouvelle étape dans la vie du réseau, qui s'affirme comme un laboratoire d'idées et d'actions, au service d'un Bénin prospère, solidaire et tourné vers l'avenir. Par ses analyses, ses propositions et son engagement citoyen, le Think Tank REDA démontre qu'il est possible d'unir les compétences pour relever les défis du développement. En un mot, la synergie pour l'avenir, c'est désormais le mot d'ordre d'une génération prête à penser et à agir pour un Bénin debout, confiant et responsable.





ÉLECTIONS 2026 / EXCLUSION DU PARTI LES DÉMOCRATES

Le parti de Boni Yayi dénonce une manœuvre politique et appelle à un audit des dossiers à la CENA

Le Parti Les Démocrates est monté au créneau ce lundi pour dénoncer ce qu'il qualifie de « rouleau compresseur d'exclusion » orchestré par le régime en place, après la décision de la Commission électorale nationale autonome (CENA) de l'écarter des élections communales de 2026. Dans une déclaration solennelle, la formation politique dirigée par Boni Yayi rejette « avec la dernière vigueur » cette décision qu'elle juge « inique et injuste », tout en appelant à un audit complet des dossiers de toutes les formations politiques en lice.

« Le rouleau compresseur d'exclusion du régime de la Rupture »

Dans son communiqué, le parti Les Démocrates dénonce une stratégie d'exclusion savamment mise en place depuis son entrée au Parlement en 2023. Selon le parti, la majorité au pouvoir aurait « modifié les textes électoraux pour corser les conditions d'éligibilité et renforcer le pouvoir des agents administratifs », dans le but de restreindre la participation de l'opposition. « Le régime, pour exclure son principal concurrent, actionne simplement les cadres de l'administration pour la confiscation des pièces indispensables à la constitution des dossiers », dénonce la déclaration. Le parti affirme qu'après son irruption au Parlement, le régime dit de la Rupture « n'a plus réussi à utiliser le Parlement comme une simple boîte d'exécution », d'où, selon lui, la volonté actuelle de l'écarter des échéances électorales à



venir — communales, législatives et présidentielle.

Une exclusion « arbitraire » malgré un dossier complet

Le parti Les Démocrates assure avoir rempli toutes les conditions exigées par la CENA pour la validation de ses listes aux communales. « Nous avons couvert les 3.630 positions correspondant aux 546 arrondissements du pays, avec près de 29.000 pièces fournies. » Selon la déclaration, seules 473 pièces ont fait l'objet d'observations de la CENA, contre 21.000 pour le parti MOELE-BÉNIN, et un nombre bien supérieur pour les partis de la mouvance (UP-R, BR, FCBE). Pourtant, à la phase de complétude, la CENA aurait selon le parti, « pris position ouvertement et arbitrairement », refusant d'accepter certains documents alors que d'autres formations politiques bénéficiaient d'un accompagnement hors délai. « Le jeudi 6 novembre, nos mandataires ont été

empêchés de retirer les quitus fiscaux pourtant prêts. Ce refus s'est prolongé jusqu'au vendredi 7 novembre après 14h03, heure limite du dépôt. Pendant ce temps, d'autres partis ont déposé des pièces jusqu'au samedi », soutient la déclaration.

Des accusations de « deux poids, deux mesures »

Le parti Les Démocrates fustige une gestion électorale partielle, accusant la CENA de favoritisme à l'égard des partis proches du pouvoir. « Pendant que nous subissons des blocages administratifs, les FCBE ont pu compléter leurs dossiers hors délai. La CENA leur a ouvertement accordé des faveurs. » Pour la formation de Boni Yayi, cette situation illustre « l'influence inacceptable du régime sur les institutions électorales ». Elle y voit une volonté claire d'écarter « le principal parti d'opposition de toutes les compétitions électorales ».

Appel à un audit et à la vigilance internationale

Face à ce qu'elle considère comme une dérive démocratique, la direction du parti appelle à un audit complet des dossiers de candidature déposés à la CENA, afin de mettre à nu les « irrégularités et passe-droits » observés. « Nous interpellons la communauté internationale sur la volonté manifeste d'exclure le principal parti d'opposition », avertit le communiqué. Les Démocrates affirment avoir entrepris toutes les démarches pour corriger les irrégularités relevées, dans le strict respect du délai de 72 heures imposé par la CENA, mais dénoncent une « obstruction administrative délibérée ».

« Nous n'avons signé aucun accord de gouvernance »

Le parti profite également de cette déclaration pour tordre le cou à certaines rumeurs. « Nous n'avons mené aucune démarche pour un accord de gouvernance ni un accord de coa-

lition parlementaire », précise le texte, en réaction à des informations selon lesquelles des discussions auraient eu lieu entre Les Démocrates et des partis de la mouvance présidentielle.

« Nous nous battons par tous les moyens légaux »

Malgré ce revers, le parti de Boni Yayi réaffirme sa détermination à participer à toutes les échéances électorales de 2026. « Nous rejetons cette malheureuse décision de la CENA et saisissons toutes les voies de recours possibles », conclut la déclaration. Dans un climat politique déjà tendu, cette sortie du parti Les Démocrates marque une nouvelle étape dans le bras de fer qui l'oppose au pouvoir en place. L'appel à un audit indépendant des dossiers déposés à la CENA pourrait, s'il est entendu, constituer un test crucial pour la transparence du processus électoral à venir.

DÉCLARATION DE PRESSE DU PARTI LES DÉMOCRATES DE CE LUDNI 10 NOVEMBRE 2025

Béninoises et Béninois ;

Chers compatriotes ;

Chers militantes et militants ;

Chers amis des médias ;

Avant tout propos, il nous plaît de rendre grâce à Dieu, le Tout-puissant, qui nous fait don de ce jour nouveau.

Il nous plaît également de remercier toutes les militantes et tous les militants du Parti, qui s'échinent jour après jour à servir le Parti Les Démocrates malgré ce moment de rudes épreuves.

Enfin, il nous plaît de saluer le Président et tous les Responsables du Parti, où qu'ils soient pour les efforts inlassables fournis depuis des mois afin que nous puissions préparer comme il se doit le présent processus électoral lié aux différentes élections de l'année 2026.

Le Parti Les Démocrates fait face aujourd'hui au déchaînement du rouleau compresseur d'exclusion du régime dit de la Rupture.

Il ne sera ni superflu, ni rébarbatif de rappeler qu'après l'entrée du Parti Les Démocrates au parlement en 2023, le régime dit de la rupture, n'a plus réussi à utiliser le parlement comme une simple boîte d'exécution au gré de ses humeurs, de ses caprices et de ses dérapages...

Ainsi, après l'entrée du Parti Les Démocrates au parlement, le régime dit de la rupture a changé les textes électoraux, en occurrence le code électoral afin non seulement de corser les conditions d'éligibilité mais également de donner plus de pouvoir aux agents de l'administration publique dans la délivrance de certaines pièces indispensables dans la constitution des dossiers de candidature. Ainsi, le régime pour exclure son principal concurrent, actionne simplement les cadres de l'administration pour la confiscation des dites pièces.

Tout est mis en œuvre afin que le Parti Les Démocrates ne soit ni à l'élection présidentielle, ni à l'élection communale et quant aux élections législatives, ils jurent que le parti Les Démocrates ne pourra pas à lui-seul avoir 20% dans les 24 circonscriptions électorales sans auparavant avoir fait un maléfique accord de coalition parlementaire avec les partis politiques soumis au dictat du régime en place.

Le parti Les Démocrates le dit haut et fort : Nous n'avons mené aucune démarche pour un accord de gouvernance, ni un accord de coalition parlementaire.

Le Parti Les Démocrates refuse de prendre acte de cette décision de la CENA et rejette avec la dernière vigueur cette décision inique et injuste d'une CENA boiteuse et aux ordres, qui tente de nous exclure de l'élection communale.

le Parti Les Démocrates, est le seul parti politique à avoir accompli les formalités comme il se doit dans le présent processus électoral concernant l'élection communale.

Notre parti, plus que tout autre parti en lice, est le seul parti à avoir utilisé la plate-forme de la CENA pour l'insertion des candidats.

Nous avons couvert les 3630 positions couvrant les 546 arrondissements du pays à la phase de dépôt des dossiers de candidature.

Un peu moins de 29.000 pièces ont été fournies pour les 3630 positions à couvrir. Quelle abnégation ! quelle détermination et quel sérieux dans le travail !

C'est le lieu pour nous de remercier tous les militants du plus grand au plus petit qui ont travaillé jour et nuit pour que nous soyons retenus pour la présente élection.

Sur l'ensemble de ces 29.000 pièces environ, des observations nous ont été faites sur 473 pièces, pendant ce temps le Parti MOELE-BÉNIN a eu des observations sur 21.000 pièces. Quant à l'UP-R, le BR et la FCBE, ils sont ressortis avec des cartons d'observations quand nous n'avons reçu qu'une simple chemise dossiers d'observations.

A l'étape de la complétude, la CENA entre activement en jeu après l'accompagnement reçu par les autres formations politiques à la phase de dépôt des dossiers. Pour réussir son dessein, la CENA prend position ouvertement et arbitrairement, se soumet aux pressions et décide de nous exclure de la course pour l'élection communale.

En effet, lors de la prise des clés de positionnement de chaque formation politique à la CENA lors du dépôt des dossiers de candidature, en dehors du parti Les Démocrates, toutes les autres formations politiques avaient des candidats non électeurs. Leurs listes devraient être rejetées déjà à cette étape et ils ne devraient pas avoir de récépissé provisoire. Mais, des faveurs leur ont été concédés afin de leur permettre de changer les candidats en violation des dispositions du Code électoral.

Le Parti Les Démocrates tire la sonnette d'alarme, interpelle la communauté internationale sur la volonté d'exclusion du principal Parti d'opposition et condamne la position de la CENA et ses membres qui ont pris

position pour leurs formations politiques de base.

Des observations qui nous ont été faites, que nous avons l'obligation de régler en 72 heures, le Parti Les Démocrates a tout mis en œuvre pour qu'il en soit ainsi.

Seulement que pour certaines pièces comme les quitus fiscaux, les certificats de nationalité, alors que les nôtres avaient déjà reçu des notifications pour le retrait de ces dites pièces, l'administration sachant très bien que nous étions pris dans un étau de 72 heures a refusé de distribuer les pièces qui pourtant, étaient déjà prêtes.

Le jeudi 6 novembre 2025, nos mandataires et même des candidats présents à la Direction des Impôts, se sont vu refusé la remise des quitus. Ce refus s'est poursuivi jusqu'au vendredi 7 novembre 2025 après 14h03, heure limite de dépôt de la complétude à la CENA.

Pendant ce temps, un Parti comme les FCBE qui étaient déjà hors délai des 72 heures s'est vu accordé de nombreuses faveurs. La CENA leur a permis de recevoir des compléments de dossiers jusqu'au samedi, pendant qu'il n'était plus dans le délai. Un constat d'huissier a été fait et l'attention du Président de la CENA a été attirée.

A l'heure même où nous vous parlons les FCBE sont encore à la CENA entrain de procéder à des réajustements et des compléments de dossiers et de pièces mais pendant ce temps la CENA les déclare retenu.

Le Parti Les Démocrates regrette le deux poids deux mesures et condamne l'influence inacceptable de ce régime sur les institutions chargées d'organiser les élections dans notre pays.

Ce que nous apprenions se met progressivement en place à savoir l'exclusion du principal Parti d'opposition de toutes les compétitions électorales.

Nous appelons à un audit de tous les dossiers des partis politiques en compétition à la CENA afin d'éclairer l'opinion nationale et internationale sur le jeu flou de la CENA.

Le Parti Les Démocrates réaffirme sa volonté de concourir à toutes les élections et se battra pour que cela soit une réalité.

Nous rejetons cette malheureuse décision de la CENA et nous saisisons toutes les voies de recours possibles.

Dieu bénisse le Bénin

Fait à Cotonou le 11 novembre 2025

COMMUNALES 2026

Le BR valide ses dossiers de candidatures à la CENA



Le Bloc Républicain (BR) vient de franchir une étape clé dans la course vers les élections communales de janvier 2026. Ce jeudi 6 novembre 2025, une délégation du parti s'est présentée au siège de la Commission Électorale Nationale Autonome (CENA) pour la remise officielle des pièces complémentaires exigées dans le cadre de la validation des dossiers de candidature. Conduite par les vice-présidents Kassa Barthélémy, Anani Joseph et Romaric Ogouwalé, la délégation du parti dirigé par le ministre d'État Abdoulaye Bio Tchané a tenu à

marquer cette étape par une démarche conforme aux exigences administratives et électorales.

189 pièces déposées, la CENA confirme la conformité

Après examen des documents par les services compétents de la CENA, un procès-verbal de réception a été délivré au Bloc Républicain, confirmant que l'ensemble des 189 pièces attendues ont été effectivement reçues et jugées conformes. Une formalité certes technique, mais cruciale dans le processus d'enregistrement des

candidatures.

Selon des sources internes, cette validation vient conforter l'image d'un parti « organisé, discipliné et respectueux des procédures républicaines », dans un contexte électoral où la rigueur administrative demeure un critère déterminant.

Un parti en ordre de bataille

Cette nouvelle étape franchie avec succès témoigne, une fois encore, du sérieux et de la méthode qui caractérisent le Bloc Républicain. Fort de cette validation, le parti peut désormais aborder sereinement la suite

du processus électoral, avec la confiance d'une formation politique prête à affronter les urnes. À quelques semaines du lancement officiel de la campagne, le BR semble vouloir se positionner comme un acteur central du prochain scrutin communal, misant sur une organisation bien huilée et une présence solide sur le terrain.

Discipline, rigueur et méthode : la marque BR

Sous la houlette d'Abdoulaye Bio Tchané, le parti du cheval blanc a toujours fait de la discipline organisationnelle et de la rigueur administrative des va-

leurs cardinales. Cette conformité totale aux exigences de la CENA vient en apporter une nouvelle démonstration, à un moment où plusieurs autres formations politiques peinent encore à boucler leurs formalités.

Pour le Bloc Républicain, cette validation n'est pas qu'une formalité : c'est un signal politique fort. Le parti entend aborder la bataille des communales 2026 dans la cohérence, la transparence et l'efficacité, fidèle à son mot d'ordre : un engagement pour le développement local durable.

REPUBLIQUE DU BENIN
COMMISSION ELECTORALE
NATIONALE AUTONOME



ÉLECTIONS GÉNÉRALES DE 2026
ÉLECTIONS COUPLÉES (LÉGISLATIVES ET COMMUNALES)
CALENDRIER ÉLECTORAL

DATE DES SCRUTINS : DIMANCHE 11 JANVIER 2026

N° 002/CENA/PT/RAP/DGE/SP

N°	ACTIVITÉS / TÂCHES	DATES	
		DÉBUT	FIN
1	Réception des statistiques de la liste électorale informatisée.	15/07/2025	15/07/2025
2	Publication de la décision portant liste des pièces à fournir et modalités de dépôt des déclarations de candidatures pour les élections couplées législatives et communales de 2026.	18/07/2025	18/07/2025
3	Affichage de la liste électorale par l'ANIP.	15/10/2025	29/10/2025
4	Enregistrement des déclarations de candidatures à l'élection des membres des Conseils communaux.	24/10/2025	28/10/2025
5	Publication de la liste des partis politiques ayant déposé leurs dossiers de candidature à l'élection des membres des Conseils communaux.	29/10/2025	29/10/2025
6	Enregistrement des déclarations de candidatures à l'élection des membres de l'Assemblée nationale.	08/11/2025	12/11/2025
7	Publication de la liste des partis politiques ayant déposé leurs dossiers de candidature à l'élection des membres de l'Assemblée nationale.	13/11/2025	13/11/2025
8	Réception officielle de la Liste électorale informatisée (LEI).	13/11/2025	13/11/2025
9	Publication de la liste définitive des partis politiques à l'élection des membres des Conseils communaux.	17/11/2025	17/11/2025
10	Publication de la liste définitive des partis politiques à l'élection des membres de l'Assemblée nationale.	01/12/2025	01/12/2025
11	Remise des spécimens des bulletins uniques aux partis politiques en lice.	15/12/2025	19/12/2025
12	Campagne électorale pour les scrutins.	26/12/2025	09/01/2026

1 h.

N°	ACTIVITÉS / TÂCHES	DATES	
		DÉBUT	FIN
13	Déroulement des scrutins des élections couplées des membres de l'Assemblée nationale et des Conseils communaux.	11/01/2026	11/01/2026
14	Publication des résultats définitifs de l'élection des membres des Conseils communaux.	12/01/2026	13/01/2026
15	Publication des résultats provisoires de l'élection des membres de l'Assemblée nationale.	12/01/2026	13/01/2026
16	Publication de la liste des localités où chaque parti politique est qualifié à désigner les chefs de villages ou de quartiers de ville.	10/02/2026	10/02/2026

Cotonou, le 08 OCT 2025

Le Président

Saccia LAFIA



LES 5 ZONES DU VAGIN À DOIGTER POUR FAIRE ÉJACULER UNE FEMME TEL UN JET D'EAU

Le vagin est un organe qui peut donner beaucoup de plaisir mais contrairement au pénis, on n'y voit pas grand chose. Et oui, chez nous les hommes, l'érection se fait au grand jour si je puis m'exprimer ainsi. De ce fait, on peut scruter et étudier le gland et tout le reste de l'appareil génital sous toutes les coutures. Dès lors, peu (ou pas) de mystères tout simplement parce-que le pénis n'est pas caché. Contrairement au sexe de l'homme, le vagin étant un organe interne, il est donc plus compliqué de le connaître sur le bout des doigts.

Et oui messieurs, ces dames peuvent prendre un pénis en main (et en bouche) et donc voir ce qui vous fera le plus grand bien. Elles ont tout sous les yeux : frein, hampe... Nous, on n'est beaucoup moins bien lotis. Et oui, aller mettre un coup de langue sur le point G, c'est un peu plus compliqué (mais possible quand on sait comment le « pousser dehors »; cf module 7). On a une barrière physique entre guillemets qui ne nous facilite pas la tâche pour apprendre et ensuite passer à l'action de façon efficace. Ne pas voir ce qui se passe dans le vagin, cela explique pourquoi 99% des hommes doigtent un peu au petit bonheur la chance en espérant faire jouir leur partenaire. Il est donc bon de faire un récapitulatif des 5 zones du vagin qui peuvent donner des orgasmes. (petit aperçu ci-dessous) Voici la carte (aux trésors) de ces endroits pour donner du plaisir, des zones pas forcément simples à repérer quand on ne sait pas. Dans ma méthode, on verra comment les trouver et les stimuler. En avant moussaillons !

5 zones du vagin à ne pas rater

Les 2 deep spots

Une zone jouissive au fond du vagin

Si le point G est tout proche de l'entrée du canal vaginal et qu'il déclenche des éjaculations féminines,

il est une zone bien plus profonde et méconnue de 99% des gens qui va grandement nous intéresser dans la recherche de l'éjaculation féminine, une éjaculation couplée à un orgasme hautement sensationnel et même viscéral. Quelle est cette zone ?

Pour les nuls en anatomie, comme vous le voyez sur les schémas ci-dessous, il est alors bon de comprendre que le vagin (et le canal qui le compose) se termine au niveau du col de l'utérus. Le col de l'utérus fait donc la jonction entre l'utérus et le vagin. Gardez à l'esprit que le col de l'utérus est très sensible donc le stimuler peut être gênant voir douloureux pour certaines femmes donc attention à ce que vous allez faire.

Les deep spots en imageLes deep spots avant et arrière

Des points profonds donneurs d'orgasmes vraiment dingues

Pourquoi je vous en parle alors si c'est une zone compliquée/dangereuse ? Tout simplement parce-que à proximité du col de l'utérus se trouve le deep spot (ou point P). Pour être plus précis, je devrais dire que de chaque côté du col de l'utérus se trouvent les deep spots ou points P, le point P avant face antérieure du vagin et le point P arrière, face postérieure du vagin. Ces points P sont aussi appelés culs-de-sac vaginaux, deux renforcements terminant le vagin.

Pourquoi je les appelle points P ? Tout simplement du fait de leur profondeur, P pour profondeur. C'est donc un ensemble de points profonds à stimuler.

Ce point P est double, il y aura donc deux types de stimulations que nous verrons ensemble dans ma formation. Je réserve tout ça pour le module 8 dédié aux points P. Cette stimulation sera plus facile au niveau de l'avant du point P. Elle sera plus délicate mais encore plus orgasmique et émotionnelle au niveau de l'arrière du point P.

Pourquoi ce point P amène lui aussi à des éjaculations et des orgasmes incroyables ? Les muscles utérins mon cher Watson ! Et oui, l'orgasme du point P fait travailler les muscles PC et notamment les muscles utérins, l'éjaculation féminine est donc parfaitement possible. On parlera des exercices pratiques dans le module 8.

Le point R (par le vagin ou l'anus)

Stimulez le point R de deux façons

Je l'appelle le point R, R pour rectum. Je vais y revenir. Sachez que la peau qui se situe entre le vagin et l'anus est très très fine, les muqueuses vaginales et ano-rectales étant pourvues de nombreuses terminaisons sensibles. Dès lors il faut savoir qu'il existe une zone érogène très particulière qui se situe sur la mince cloison qui sépare le vagin du rectum. C'est mon fameux point R.

Comme vous le voyez sur le schéma ci-dessous, on peut le situer à mi-distance entre l'entrée du vagin et le point P arrière. Vu sa position, vous vous doutez qu'on peut l'atteindre par le vagin et par l'anus.

Le point R à stimuler par l'anus ou le vagin.

Le point R prépare mais ce n'est pas tout.

L'intérêt de ce point R n'est pas de faire éjaculer votre petite amie, vu son emplacement cela serait compliqué. C'est surtout que vous allez pouvoir préparer la stimulation profonde du point P arrière. C'est tout ? Oh que non !

Une bonne stimulation du point R envoie des vagues de sensations incroyables dans le rectum. Certains vont peut-être se demander si on ne peut pas essayer d'aller stimuler indirectement le point G en chopant le point R au passage par l'anus. C'est effectivement jouable et extrêmement sensationnel. On le verra dans le module bonus dédié à l'anal.

QUELQUES NOTIONS ÉLÉMENTAIRES SUR LA TREMBLOTE OU LE TREMBLEMENT ESSENTIEL !

La tremblote (spécifiquement désignée comme tremblement essentiel) est une maladie neurologique qui se manifeste par des tremblements incontrôlables lors des mouvements ou du maintien de sa posture.

Ce sont des mouvements involontaires, rythmiques et par oscillations d'une partie du corps, comme les mains, la tête, les cordes vocales, le tronc ou les jambes. Les tremblements se produisent lorsque les muscles se contractent et se détendent de façon répétée.

Elle n'est pas trop grave comme maladie mais elle pourrait devenir un handicap si rien n'est fait.

LES DIFFÉRENTES CAUSES POSSIBLES

Notons avant tout qu'il s'agit d'une maladie du système nerveux qui peut être déclenchée ou amplifiée par:

- le manque de sommeil

- les vives émotions / le stress permanent/ la peur constante
- l'abus de l'alcool ou de sédatifs
- la consommation abusive de caféine

- certaines affections comme une thyroïde hyperactive, une sclérose en plaque, etc.

- certaines anomalies héréditaires

- un AVC ou une tumeur cérébrale

- une fatigue permanente ou une hypoglycémie.

COMMENT SAVOIR QU'ON SOUFFRE DE TREMBLOTE?

Le test du verre d'eau. Il s'agit de porter à la bouche un récipient rempli d'eau. Si ce geste est parasité par d'importantes secousses rythmiques, on est en présence d'un tremblement d'action de grande amplitude.

RECOMMANDATIONS

- Éviter de se priver de sommeil (quelque soit la raison).



*Un tirage, une alliance,
des gains sans frontières...*

Très prochainement...



Consultez les mentions légales sur
www.loteriebenin.bj



-18 Jouez responsable